

34 à la une

Du Neubourg à l'Iton



Pays du Neubourg
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La voie du lin

7^{ème} édition

Dimanche 4 juin 2017
Château de Graveron

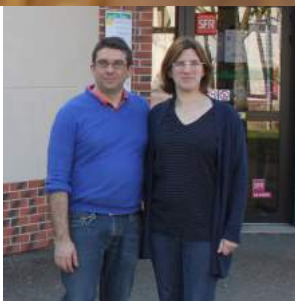


La Bretagne à l'honneur

>> p.16

Développement économique

Multiservice de Saint-
Aubin-d'Ecrosville
>> p.5



Environnement

Les écoles
se mettent
au compost
>> p.11



3 En bref

- Rechargez-vous au Pays du Neubourg
- Hommage à M. Guérout

4-6 Développement économique

- 6^e Emplois Rencontres : 1er bilan
- 1 formation / 1 emploi
- Reprise du multiservices de Saint-Aubin-d'Écroville
- Opération collective de modernisation
- UCIAL : tout un programme !
- Ça bouge à Marbeuf
- Club des entreprises

7-9 Petite enfance / Jeunesse

- Rencontre : Les émotions de l'enfant
- S'échanger des livres c'est frais !
- Loya pour petits et grands
- Baby-sitting en toute confiance... Session 2017
- Formation aux premiers secours en crèche
- Les vacances avec le pôle animation jeunesse
- La nouvelle équipe du PAJ
- Retour sur les dernières vacances

10-11 Environnement

- Le tri... tout le monde s'y met ! Rencontre avec l'hôpital
- Recycl'me : les cartouches
- Besoin d'un bac plus petit ? Plus grand ?
- Les écoles se mettent au compost
- Respectons nos jardins : Stop aux déchets dangereux !

12 Vie locale

- Fête des voisins
- Résidence d'artiste avec Loya

13 Patrimoine

- Laissez-vous conter... Graveron-Sémerville

14-16 Tourisme

- Les rendez-vous de la com-com
- 7^{ème} voie du lin
- Fête de la moisson



Travailler, remplir ses devoirs, y compris écologiques, puis prendre du bon temps ?

Début d'année appliqué et productif sur le plateau du Neubourg ! Chacun s'est activé : pour proposer ou trouver un emploi (p.4), reprendre un commerce (p.5), monter des animations pour les visiteurs (p.6)... Ce deuxième trimestre fait la part belle à la culture et aux découvertes, à travers la résidence d'artiste pour les plus jeunes, la Voie du lin, et les propositions de l'office de tourisme du Pays du Neubourg pour tous : visites, expositions, randonnées, etc.

Reste pour les jeunes à découvrir les propositions du Pôle Animation Jeunesse pour cet été. Je souhaite qu'elles répondent à leurs attentes, et l'équipe du PAJ est à leur écoute.

Et après la convivialité de la fête des voisins, je vous invite à la poursuivre, le 4 juin prochain, avec une édition de la Voie du lin pleine de nouveautés (bretonnes) autour du très romantique château de Graveron. Puis le 3 septembre, nous clôturerons la belle saison par un retour au siècle précédent avec cette première fête de la moisson et du terroir, de 1945 à nos jours, à Bacquepuis.

Bonne lecture à tous et n'oublions pas de cultiver notre jardin : la convivialité du vivre ensemble.

Jean-Paul Legendre

Président

de la communauté de communes du Pays du Neubourg

Retrouvez tous les 34 à la une sur le www.paysduneubourg.fr

Si vous souhaitez recevoir le 34 à la une par mail dès sa parution, envoyez votre nom, prénom et adresse mail à communication@paysduneubourg.fr



Rechargez vos batteries au Pays du Neubourg !

Depuis quelques semaines, vous avez peut-être remarqué les bornes qui ont été installées sur le parking de l'office de tourisme au Neubourg et au bord de la départementale 613, à Sainte-Colombe-la-Commanderie. Ce ne sont pas des parcmètres rassurez-vous ! Il s'agit de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Elles ont été inaugurées le 6 mars dernier, en présence de Ladislav Poniatowski, président du Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE), Jean-Paul Legendre, président de la communauté de communes et de nombreux autres élus.

Engagé depuis juin 2014, le projet de déploiement de 130 bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'Eure, porté par le SIEGE, est entré, depuis le début de l'année 2016, dans sa phase opérationnelle, avec la pose, le raccordement et la mise en service des premières installations.

Le coût global du projet, estimé à 1 440 000€ HT est pris en charge à hauteur de 720 000€ par l'ADEME, 288 000€ par la région Haute-Normandie et les 30% restants par le SIEGE.

L'implantation géographique des bornes a été déterminée en étroite collaboration avec la communauté de communes, avec pour condition qu'elles soient au maximum à 15km d'une autre borne. Leur emplacement est indiqué sur GPS et sur smartphones.

Si vous souhaitez recharger votre voiture électrique, il faudra compter 1€ pour 2 heures, payable par carte bancaire.

Hommage à M. Guérout



Maire d'Épégard et conseiller communautaire du Pays du Neubourg, membre du bureau, Jean François Guérout nous a quittés ce 26 décembre. Son absence parmi nous, du fait de la maladie, nous semblait toute provisoire. Hélas elle est à présent définitive, et nous consterne.

De son expérience professionnelle, il avait gardé la conscience de l'importance de l'activité économique pour un territoire vivant et s'était

investi dans la commission chargée de cette compétence. Soucieux de l'avenir des plus jeunes, il était également partie prenante du Syndicat à vocation scolaire regroupant Épégard avec Vitot et Crosville-la-Vieille. Homme discret et réservé, il n'en savait pas moins faire part avec fermeté de ses convictions dans l'intérêt de ses concitoyens.

Nouveaux délégués



Le nouveau maire d'Épégard, Pascal Démare et son premier adjoint, Jean-François Payan ont été élus le 11 mars 2017.

L'élection d'un nouveau maire dans la communauté de communes a entraîné le changement de composition du conseil communautaire. Ainsi, trois nouveaux délégués, élus du Neubourg ont rejoint leurs collègues au conseil : Francis Davoust, Anita Le Merrer et Didier Onfray.

6^e Emplois Rencontres

Rendre notre territoire toujours plus attractif !



Pour les entreprises présentes, c'est un bilan plus que positif puisque la qualité des candidatures a été à la hauteur de leurs souhaits ! En effet, les candidats étaient pour la plupart très bien préparés et avaient ciblé précisément les offres auxquelles ils étaient venus postuler.

Deux nouveautés ont été mises en place cette année : des interviews diffusées en direct dans tout le gymnase, pour recueillir les besoins des entreprises volontaires, lesquelles ont pu expliquer leurs métiers et leurs attentes quant au profil des candidats recherchés. Par ailleurs, afin d'accueillir chaleureusement le public et les exposants, un espace buvette a été mis en place afin que chacun puisse se désaltérer durant cette matinée intense ! Un effort de convivialité salué tant par le public que par les partenaires.

Les suggestions exprimées seront prises en compte afin d'améliorer encore l'organisation de la manifestation, notamment autour de la signalisation du parking, et concernant la diversité des secteurs représentés.

Le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie ayant eu un empêchement de dernière minute, les candidats venus pour le rencontrer peuvent faire parvenir leurs questions et candidatures à l'adresse suivante : formation-eure@normandie.cci.fr

La sixième édition des Emplois Rencontres, forum de l'emploi organisé par la communauté de communes avec le soutien du Club des entreprises du Pays du Neubourg (CEPN), s'est déroulée le 13 avril au pôle sportif André Clousier. Plus qu'une matinée d'entretiens d'embauche, l'objectif de ce salon et de faire se rencontrer et travailler ensemble tous les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi, entreprises et partenaires.

1 formation / 1 emploi

Vous souhaitez embaucher une ou plusieurs personnes, mais les candidats n'ont pas la qualification nécessaire ? Il faudrait pouvoir les former avant de les embaucher ? La région s'engage dans ce sens aux côtés des entreprises créatrices d'emplois durables. En effet, si vos futurs collaborateurs en ont besoin, elle finance la formation et la rémunération préalables à l'embauche.

D'une durée de 400 à 1 000 heures, la formation se déroule pour partie en centre de formation et pour partie en entreprise. En échange, l'employeur s'engage à recruter un ou plusieurs demandeurs d'emploi pour une durée minimum de 6 mois.

Comme les besoins des entreprises sont variés et parfois très spécifiques, le contenu de la formation peut être établi pour répondre à vos besoins particuliers. Ce dispositif « à la carte » concerne les entreprises ou groupements d'entreprises implantés en Normandie ou s'y implantant suite à la formation avec deux conditions : cotiser à l'assurance chômage et ne pas avoir procédé à un licenciement économique dans les douze derniers mois.

Renseignez-vous auprès de la région Normandie au 02 31 06 97 58 ou auprès du service développement économique au 02 32 34 04 41.

Permanences pour l'emploi

PÔLE EMPLOI

1^{er} et 3^e mardi de chaque mois à la communauté de communes v.pruddomme01@pole-emploi.fr

MISSION LOCALE

Chaque mercredi, sur rdv à la communauté de communes du Pays du Neubourg 02 32 32 79 61



Reprise du multiservice Saint-Aubin-d'Écrosville



Madame Lavoisier, qui gérait le multiservice de Saint-Aubin-d'Écrosville (épicerie, bar, tabac) depuis une dizaine d'années est partie pour une retraite bien méritée. Il fallait donc trouver un repreneur... Et c'est avec joie que la commune a accueilli Wilfried Sery, qui est maintenant aux commandes, avec l'appui ponctuel de sa femme Sandrine (laquelle conserve son emploi de salariée). Alors qu'il travaillait dans le commerce de pièces détachées, Wilfried Sery a muri le projet de s'installer à son compte et a saisi l'occasion lorsqu'il a su que Madame Lavoisier voulait passer le flambeau. Ces Eurois d'origine ont donc emménagé avec leurs deux enfants dans le logement communal adjacent.

Monsieur Sery est convaincu de l'importance du multiservice. « *Ce commerce au coeur du village nous semble très important pour aider à maintenir le dynamisme de Saint-Aubin et des communes aux alentours* », nous confie-t-il. « *Il dispose d'une belle surface de vente qui laisse envisager de beaux projets, d'autant plus que nous avons le soutien de la communauté de communes et de la mairie* ».

Il a déjà quelques idées d'animation et est à l'écoute des propositions : « *Habitants de Saint-Aubin, nous vous remercions de votre accueil. N'hésitez pas à passer me voir, toutes vos idées sont bonnes à entendre (jeu de cartes, concours de pétanque, fléchettes...)* ».

Enfin, le nouveau gérant a modifié les horaires d'ouverture du multiservice pour mieux répondre aux attentes des clients. « *Nous restons ouverts jusqu'à 14h00, afin de permettre aux clients de pouvoir profiter de nos services le midi. Et pourquoi pas venir manger la formule sandwich qu'ils auront achetée à la boulangerie de Saint-Aubin juste avant !* ».

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 20h
Mardi : 7h - 14h / 15h30 - 20h
Mercredi : 7h30 - 12h30
Jeudi : 7h - 14h / 15h30 - 20h
Vendredi : 7h - 14h / 15h30 - 20h
Samedi : 7h - 14h / 15h30 - 20h
Dimanche : 7h - 12h30
Jours fériés : 8h - 12h30

Opération Collective de Modernisation

Si, comme Claire de Lune, Côté déco Côté jardin, le Fournil d'Eugénie, ID Fleurs, la Passion du goût, au Rendez-vous des Chasseurs ou encore le Neubourg Studio, vous souhaitez entreprendre des travaux pour moderniser votre commerce, ou le mettre aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, vous pouvez remplir

un dossier OCM (Opération Collective de Modernisation) et ainsi bénéficier d'une subvention. Le montant de celle-ci, indexé sur le montant des travaux réalisés, ne peut dépasser 5 600 euros. Attention : ce dispositif, prend fin en décembre 2017 ! Contactez le service développement économique.

Service développement économique - conomie@paysduneubourg.fr - 02 32 34 04 41



UCIAL : tout un programme !

L'Union Commerciale, Industrielle, Artisanale et Libérale du Pays du Neubourg (UCIAL) a prévu un planning « copieux » pour animer le territoire !

La remise des lots pour les gagnants du concours de dessins et du grand jeu des vitrines de Noël a été un véritable succès. Vous avez pu rencontrer les membres de l'UCIAL lors du départ du Tour de Normandie le 23 mars. Ils seront présents aux Rétros du plateau les 13 et 14 mai, ainsi qu'au salon du véhicule de tourisme, de loisir, utilitaire et agricole le 10 juin place Aristide Briand et place du château.

L'animation phare de l'UCIAL est revenue cette année le 8 mai : en effet, la grande braderie / foire à tout a eu lieu dans le centre-ville du Neubourg. Certains commerçants sont « sortis » de leur boutique pour s'exposer dans la rue, aux côtés de particuliers et de professionnels.

Enfin n'oubliez pas de noter d'ores et déjà la 2^{ème} fête de la gastronomie au Neubourg dans vos agendas : rendez-vous est pris pour le 23 septembre !

Contact UCIAL

Jean-Christophe Maurice
06 40 69 09 56
contact@ucial-paysduneubourg.fr

À LOUER

Village des Artisans

Local de 195m²
[35m² de bureau + 160m² d'atelier]
Disponible au 1^{er} juillet 2017

Local de 220m²
[90m² de bureau + 130m² d'atelier]
Disponible au 1^{er} juin 2017

Service développement économique - 02 32 34 04 41
economie@paysduneubourg.fr

Ça bouge à Marbeuf

La zone d'activités de Marbeuf fourmille d'activités ! Non seulement l'entreprise HCG Alu est sur le point d'achever les travaux de construction de son nouveau bâtiment, mais aujourd'hui plusieurs acheteurs ont manifesté leur intérêt pour une implantation sur la zone ! Nous devrions donc voir d'ici peu commencer de nouveaux travaux de construction... Des terrains sont encore disponibles, n'hésitez pas à contacter le service développement économique.

Un club des entreprises dynamique



Présidé par Gilles Lechevalier (lequel dirige l'entreprise Socopa, implantée au Neubourg), le Club des Entreprises du Pays du Neubourg (CEPN) est né en 2012 et fédère de façon conviviale et indépendante de nombreux acteurs économiques locaux : 53 adhérents ont été dénombrés pour 2017 ! Cette année, comme les précédentes, le CEPN a tenu son assemblée générale et propose un programme varié d'animations et de rencontres à ses adhérents, joignant souvent l'utile à l'agréable. Au programme : des visites d'entreprises, des moments conviviaux de découverte, des conférences-débats autour du monde de l'entreprise, de l'innovation et de l'économie... N'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : contact@cepn.pro

Rencontre Les émotions de l'enfant

Jeudi 9 mars 2017 le relais assistantes maternelles a organisé une soirée d'échanges sur les émotions de l'enfant avec des assistantes maternelles et des parents. 11 personnes sont venues discuter du sens de la colère, de la tristesse de la peur ou encore de la joie que l'enfant peut ressentir.



Spectacle du relais assistantes maternelles

Entrée libre & gratuite

La clairière enchantée

réalisé par les assistantes maternelles

samedi 20 mai 2017 10h30

salle des fêtes
Saint-Aubin-d'Ecroville

Contact RAM
11 rue de la Paix - 27110 Le Neubourg
02 32 62 63 08 - ram@paysduneubourg.fr

S'échanger des livres c'est frais !



Le service petite enfance de la communauté de communes développe un projet de mise en place devant les crèches de « boîtes à lire ». Pour mener à bien ce projet, les autres services de la collectivité sont mis à contribution, puisque le service prévention et gestion des déchets est chargé de trouver des réfrigérateurs hors d'usage qui seront réhabilités pour accueillir les livres. Le pôle animation jeunesse, quant à lui, a la mission de les décorer avec les jeunes. La vie du livre se poursuit ainsi dans un esprit de partage et de plaisir de la lecture.

Vous pourrez bientôt venir y déposer, échanger et découvrir des livres que d'autres auront laissés là...

Loya pour petits et grands



C'est sous le soleil réunionnais d'Émanville que, samedi 8 avril 2017, les jeunes enfants ont pu, avec leurs parents, participer à l'atelier de fabrication de plusieurs instruments de musique réunionnais.

Loya et un artiste plasticien ont accompagné les enfants pour construire le Kayamb, fait en carton récupéré, et une percussion réalisée avec des boîtes de lait et des bouteilles d'eau.

Des dessins d'animaux typiques de l'île de la Réunion (dodo, paille en queue, etc.), de fleurs, d'arbres et du fameux Piton de la fournaise ont décoré ces instruments.

Loya a ensuite rythmé la fin de matinée par un concert où tous, enfants comme adultes, ont pu faire résonner percussions et Kayambs !

Des enfants, en âge scolaire, travaillent déjà avec Loya dans le cadre du projet du CLEAC où un artiste en résidence pendant l'année accompagne les écoliers sur un projet artistique (voir p.12). Un projet suivi de près par les élus du territoire, représentés ce jour par Madame Saint-Laurent, Madame Vauquelin et Monsieur Rouland.

Un grand merci à la municipalité d'Émanville pour l'accueil très chaleureux réservé à chaque manifestation du service petite enfance !

Formation aux premiers secours en crèche

Samedi 8 avril, une formation aux gestes de premiers secours et d'urgences PSC1 était dispensée à la crèche d'Hondouville.

Celle-ci a été prodiguée par les sapeurs-pompiers de l'Eure à l'ensemble du personnel travaillant pour le service petite enfance de la communauté des communes du Pays du Neubourg, soit 50 personnes.



Baby-sitting en toute confiance... Session 2017

Pour la troisième année consécutive, le service petite enfance et le pôle animation jeunesse, en partenariat avec la Mutualité française, organisent pour les jeunes de 16 à 25 ans une formation baby-sitting jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017. Ce stage a pour but, entre autres, de sensibiliser les jeunes sur les accidents de la vie courante. Une initiation aux gestes d'urgences pédiatriques leur sera dispensée. Un certificat sera remis aux jeunes à l'issue de la formation.

Les parents pourront ensuite demander la liste des jeunes baby-sitters pour organiser leur sortie cinéma, restaurant, etc., sereinement. La liste des baby-sitters déjà formés est disponible auprès de la communauté de communes !

Inscription à la formation
 paj@paysduneubourg.fr
 02 32 07 26 28

Liste des baby-sitters
 contact@paysduneubourg.fr
 02 32 34 04 41



Les vacances avec le pôle animation jeunesse

Comme chaque année, les jeunes du Pays du Neubourg de 12 à 17 ans retrouveront le pôle animation jeunesse, tout l'été :

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h, à la salle des fêtes de Sainte-Colombe-la-Commanderie.

Du lundi au vendredi, de 14h à 18h, à l'Odysée, 9 place Ferrand au Neubourg.

TARIFS
 Adhésion PAJ : 12€/an
 Adhésion Odysée : 6€/an
 (gratuit pour les adhérents du PAJ)

CONTACTS
 Odysée - 9 place Ferrand
 27110 Le Neubourg
 02 32 07 26 28 - paj@paysduneubourg.fr
 Référent 15-17 ans - 06 74 02 62 44
 Référent 12-15 ans - 06 70 78 38 25

La nouvelle équipe du PAJ



Elliot Theude est déjà bien connu des jeunes du pôle animation jeunesse (PAJ), puisqu'il y a d'abord travaillé pendant plusieurs années comme animateur vacataire. Il est désormais directeur du PAJ et référent des 15-17 ans, depuis le 1^{er} février 2017.

Justine Eurasie, âgée de 22 ans, est habituée au public jeune puisqu'elle a déjà fait plusieurs séjours de vacances en tant qu'animatrice. Arrivée le 1^{er} février 2017 au pôle animation jeunesse, c'est la nouvelle directrice adjointe de la structure et la référente des 12-15 ans et du PAJ itinérant.

Retour sur les dernières vacances

Durant les vacances d'avril, le pôle animation jeunesse a accueilli les jeunes à la salle des fêtes de Saint-Aubin-d'Ecrosville. Ceux-ci ont pu profiter de nombreuses activités : une sortie accrobranche à l'Acroforest de Brosville, semaine des 4 jeudis à la Ludothèque de Louviers, une journée



grands jeux dans la forêt du Champ de bataille, une soirée dans la salle des fêtes, une journée à Biotropica à Lery-Poses et une journée au bord de la mer, à Houlgate, pour clore les vacances !

Le tri... tout le monde s'y met ! Rencontre avec l'hôpital du Neubourg



Depuis deux ans, l'ambassadrice du tri du service gestion et prévention des déchets accompagne l'hôpital du Neubourg dans sa démarche environnementale. Plusieurs actions ont été mises en place pour réduire les ordures ménagères, augmenter le taux de recyclage.

Nous avons rencontré Alexia Paturel, infirmière hygiéniste et coordinatrice de la cellule qualité à l'hôpital du Neubourg.



“C'est une démarche au sein de tout l'établissement. Tout le monde s'y met : le personnel, la restauration, les patients, l'administration...
Donc cela marche bien !”

Communauté de communes : Depuis quand l'hôpital a-t-il développé sa politique environnementale ?

Alexia Paturel : Depuis 2011 notre établissement est engagé dans une démarche de développement durable. En 2012 nous avons créé un guide de l'hospitalier éco responsable, accessible à tous les agents.

C.D.C : Quel type d'action pour les déchets avez-vous mis en place ?

A.P. : Depuis 2014, l'hôpital, en partenariat avec la C.D.C., a mis en place plusieurs actions permettant de réduire les déchets et d'augmenter le taux de recyclage. Nous avons beaucoup travaillé sur le tri : papier, carton, plastique, boîtes métalliques. Nous avons mis en place des poubelles de tri sélectif dans tous les services, surtout en cuisine. Nous recyclons également les cartouches d'imprimantes et les piles ; les bouteilles en verre de la cafétéria sont consignées.

C.D.C : Travaillez-vous contre le gaspillage alimentaire ?

A.P. : Nous avons fait un audit sur les déchets alimentaires en les pesant à la fin de chaque repas. Ensuite, le personnel de la restauration a beaucoup travaillé afin d'adapter les portions. Nous avons réussi à réduire nos déchets et nos dépenses inutiles.

C.D.C : Quel type d'action allez-vous développer prochainement ?

A.P. : Il est prévu une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie et à la réduction du papier imprimé.

C.D.C : La prévention des déchets est-elle importante au sein d'une structure comme la vôtre ?

A.P. : À mon avis, la campagne de sensibilisation de prévention joue un rôle très important. Les gens sont intéressés et s'engagent vite dans la démarche. Ils le font chez eux, pourquoi ne pas faire sur leur lieu de travail ?

Recycl'me : les cartouches

La production d'une cartouche neuve nécessite 3,4 litres de pétrole. Avec environ 15 millions de cartouches de toner pour imprimantes laser vendues chaque année en France, le gisement de recyclage et de réutilisation est donc très important.

Le recyclage de cartouches d'imprimante est délicat car ces matériels sont classés dans la catégorie des produits polluants, notamment en raison des poussières très fines de poudres d'encre qu'elles contiennent. Il ne faut surtout pas les mettre dans la poubelle d'ordures ménagères.

Depuis cette année une nouvelle convention a été signée avec la société Recycl'me pour la reprise et le recyclage des cartouches d'imprimantes. Pensez à les amener en déchèteries, dans les grandes surfaces ou chez les distributeurs !

Compostage individuel



La communauté de communes vous permet d'acquérir un composteur à prix réduit :

- Composteur de 400 litres en plastique, un bio-seau et un guide du compostage : 20 €
- Composteur de 800 litres en bois, un bio-seau et un guide du compostage : 30 €

Pour tout renseignement

Service prévention
et gestion des déchets
02 32 24 80 92
dechets@paysduneubourg.fr



Les écoles se mettent au compost

Depuis plusieurs années, la communauté de communes encourage les bonnes pratiques du compostage sur l'ensemble des communes. Cette année, dans le cadre de la semaine nationale du compostage, plusieurs écoles ont pu bénéficier d'un composteur pédagogique et d'animations scolaires. À travers ces interventions, les élèves ont découvert qu'un déchet peut être une ressource pour créer un engrais naturel : le compost !

Rappel ! Les mouchoirs en papier ne sont pas acceptés dans les poubelles jaunes du recyclage. Mettez-les dans votre composteur, cela se dégrade tout seul ! ■

Respectons nos jardins

Stop aux déchets dangereux !



Le contexte réglementaire impose aux collectivités et aux particuliers des changements de pratiques. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de phytosanitaires dans les espaces publics. En 2019, tous les produits phytosanitaires, pour un usage non professionnel, seront interdits à la vente et à la détention. La loi de Transition énergétique pour la croissance verte encourage également le jardinage au naturel et lance une campagne « zéro phyto ».

C'est avant tout une urgence écologique. L'utilisation de ces produits dégrade le sol, pollue l'eau souterraine et perturbe la biodiversité. Afin de préserver

les ressources naturelles, il est nécessaire d'adapter nos habitudes en respectant le milieu naturel.

Pour ce faire vous pouvez composter les biodéchets et utiliser le compost en tant qu'engrais naturel, associer les plantes (permaculture), varier et mélanger les végétaux, faire du paillage, etc. Pour désherber les mauvaises herbes pensez à mettre du sel ou de l'eau amidonnée bouillante (après la cuisson du riz, des pâtes ou des pommes de terre).

Si vous utilisez encore des produits phytosanitaires, pensez à les apporter en déchèterie, car les déchets de produits chimiques représentent un risque pour la santé et l'environnement. Ils nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Il est donc important de ne pas les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations.

À NOTER !

Point vert de Sainte- Colombe-la- Commanderie

route du Tilleul-Lambert

Comme chaque année, vous pouvez déposer vos déchets verts au point vert du 1^{er} avril au 31 octobre :

**Les mercredis et samedis
de 14h à 18h**

Le site est réservé à la collecte des déchets verts : les tontes, feuilles, végétaux, les branches, etc.

RAPPEL : la collecte des déchets verts en porte-à-porte au Neubourg est effectuée tous les lundis du 1^{er} mars au 30 novembre.

Besoin d'un bac plus petit ? Plus grand ?

Bon à savoir

Il y a du changement dans votre famille ? Le bac est devenu trop grand ou trop petit ? Son couvercle est cassé ou votre bac a été volé ?

Le service prévention et gestion des déchets effectue les changements et la maintenance de vos bacs sur appel, dans un délai de 7 jours.

Fête des voisins

Vous voulez participer à la fête des voisins ?

Mettez une affiche dans votre hall ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez vous procurer l'affiche, les invitations, des nappes, gobelets, tee-shirts etc. à la communauté de communes du Pays du Neubourg.

N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cet événement. Chacun pourra apporter quelque chose pour partager l'apéritif ou le repas.

Contact

Communauté de communes du Pays du Neubourg
1 chemin Saint Célerin - BP 47 - 27110 Le Neubourg
02 32 34 04 41 - contact@paysduneubourg.fr



Ecoloya... 80% de bricolage + 20% de technologie = 100% de musique électronique



Pour la 8^{ème} année consécutive, la communauté de communes accueille une résidence d'artiste sur son territoire, en partenariat avec le Tangram. L'objectif est de faire découvrir l'art et la culture de façon ludique aux enfants.

Cette année, c'est un artiste mêlant musique électro, langue créole et écologie qui a été retenu. Loya,

que nous vous présentions dans le précédent numéro, a rencontré 242 élèves du CP au lycée, sur tout le Pays du Neubourg : dans les écoles Dupont de l'Eure, Jean Moulin, le collège et le lycée du Neubourg, les écoles de Crosville-la-Vieille, de Sainte-Colombe-la-Commanderie, de Brosville et de Bacquepuis.

Au cours de cette résidence, Loya est passé par la médiathèque du Neubourg et est allé à la rencontre des résidents de la maison de retraite dans l'hôpital du Neubourg. Il a également proposé un atelier pour les plus petits avant de leur faire un concert avec les instruments qu'ils venaient de confectionner (voir p.8).

Comme toujours, la restitution du travail des enfants avec l'artiste aura lieu début juin au Viking.



Laissez-vous conter... Graveron-Sémerville

Graveron-Sémerville est un village composé de 3 communes qui ont été réunies en 1844 : Graveron, Saint-Meslain-la-Campagne et Sémerville.

Petite histoire...

Pour l'anecdote, lors de l'élection des 10 conseillers de la nouvelle commune, Graveron et Sémerville élisent 3 représentants chacune. Mais les électeurs de Saint-Meslain, eux, refusent d'abord de procéder à la nomination de leurs 4 représentants. Ce n'est que deux mois plus tard qu'ils exécuteront leur droit de vote pour une représentativité équitable.

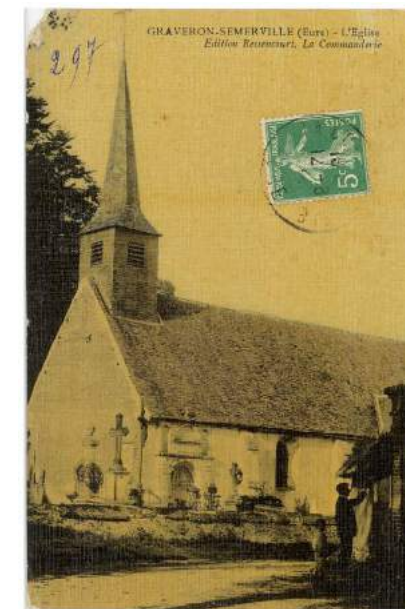
La construction de la mairie école sera l'une des premières décisions des nouveaux élus.



Églises

Avec la réunification des 3 communes, il y avait logiquement 3 églises. Les églises de Saint-Meslain et Sémerville ont toutes deux été désacralisées et transformées en habitations privées (dont une habitée par Madame le maire actuelle). Aujourd'hui, seule l'église Saint-Barthélémy, de Graveron a gardé sa fonction première.

Celle-ci devrait d'ailleurs prochainement accueillir une partie des éléments de l'ancienne église de Saint-Meslain.



En effet, le conseil municipal a décidé de faire traiter les boiseries classées, car elles étaient en mauvais état, et d'en faire profiter le public en les rapatriant dans l'église Saint-Barthélémy.

Personnages

La commune compte quelques personnages notables, dont le comte de Salvandy, de l'Académie française, député de l'Eure, ministre de l'instruction et ambassadeur. Il est décédé à Graveron le 15 décembre 1856. Une plaque en sa mémoire est toujours visible dans l'église.



Autre figure célèbre, Madeleine de Barbulée qui a interprété quelques 150 pièces dont certaines diffusées dans l'émission « Au théâtre ce soir ». Egalement actrice

de cinéma, c'est notamment auprès de Jean Gabin que nous l'avons vue en tant que dévouée secrétaire. La comédienne a vécu pendant 30 ans dans la chapelle de Sémerville. Elle nous a quittés le 1^{er} janvier 2001.

Enfin, à Graveron, qui ne connaît pas Isidore ! L'abbé Le Guen, de son nom, curé de Graveron-Sémerville pendant 28 ans, était très apprécié des habitants. C'est un accident de la route qui l'emportera en 1974.

Le château de Graveron

Nous ne pouvons pas présenter Graveron-Sémerville sans parler de son château.

En 1400, le chevalier Raoul de Graveron possédait le fief de Graveron. Ses successeurs vendirent cette terre, en 1599, à Etienne Bigot, seigneur de La Turgère qui appartenait à l'une des plus importantes familles parlementaires normandes. C'est l'un de ses descendants, qui fit construire le château, mais sa mort interrompit les travaux et l'édifice ne fut jamais achevé.

Durant la révolution, les révolutionnaires incendièrent le pigeonnier. La légende veut qu'ils ne purent aller plus loin, reculant devant la détermination de la propriétaire, Madame Feray, retranchée dans la tour et armée d'une carabine.

Si vous souhaitez découvrir le château de Graveron d'un peu plus près, ne manquez pas La Voie du lin, qui y déploiera ses stands, animations et marché fermier, dimanche 4 juin 2017 (voir p.16).

Expositions à la maison du tourisme

Photos

« Ciel et Nuages »
Aurélié Legrand
Du 5 mai au 3 juin 2017



Adolescente, Aurélié Legrand découvre l'argentique. Elle renoue avec la photographie et partage sa vision du « Beau ».



Peintures

Francis Clémence
Du 4 au 26 août 2017



Avec ses aplats de couleur, Francis Clémence a sa propre réalité chromatique pour ses toiles où il insère du texte pour ressentir l'œuvre.

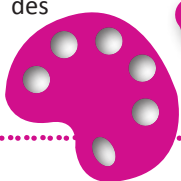


Peintures

Jean-Pierre Le Vannier
Du 9 juin au 1^{er} juillet 2017



Mer, phares, bateaux, vieilles pierres, Jean-Pierre Le Vannier s'inspire et fait apparaître des paysages marins proches de sa vision de la réalité.



Peintures et sculptures

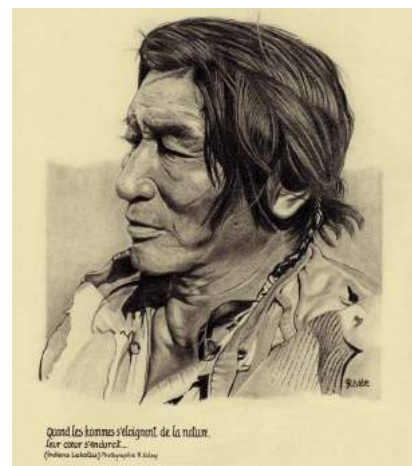
Étienne Dupé
Du 7 au 30 juillet 2017



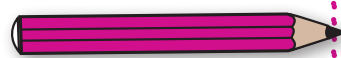
Techniques mixtes, Étienne Dupé façonne ses sculptures et œuvres plastiques à partir de 80% de matières premières issues de la récupération.

Dessins

Gilbert Rivière
Du 15 septembre au 7 octobre 2017



Architecte retraité, Gilbert Rivière a une préférence pour le dessin. Ses spécialités sont les portraits réalistes, les bâtiments et les paysages urbains.



Entrée libre à la maison du tourisme

Place du Maréchal Leclerc - 27110 Le Neubourg - Tél. 02 32 35 40 57
tourisme@paysduneubourg.fr - www.tourisme.paysduneubourg.fr

Événements

Les rendez-vous de la com-com



Rendez-vous aux jardins
2, 3 et 4 juin 2017
10h-12h / 14h-18h
Parc du château du Troncq.

Thème de la 15^e édition :
« le partage »

Visites guidées, atelier pour enfants et jeu de piste familial. Dim. 4 juin : vente de brioches au four à pain.

La voie du lin - 7^e édition
Dimanche 4 juin 2017

10h-18h. Château de Graveron. Marché au lin avec ses boutiques, artisans, créateurs et artistes. Produits du terroir, ateliers, animations, exposition et musique au programme. La Bretagne invitée d'honneur. Gratuit. Voir p.16

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
Dimanche 18 juin 2017

Thème de la 20^e édition :
« fêtons ensemble le patrimoine rural ».

Moulin de Cotepotte - Brosville

10h-12h / 14h-17h30
Visites guidées : 10h, 11h, 14h, 15h et 16h (durée 20 minutes). Gratuit.

Moulin de la Halle - Hondouville

14h-18h. Visites guidées. Gratuit.

Opéra en Plein Air*

Samedi 24 juin 2017 21h
Château du Champ de Bataille

L'actrice et productrice, Julie Gayet, met en scène « Les Noces de Figaro » de W.A. Mozart pour la 17^e édition d'Opéra en Plein Air.

Tarifs : OR-84€, Cat1-72€, Cat2-59€ et Cat3-39€



Randonnée à la fraîche*
Vendredi 7 juillet 2017 20h
Tarifs : Adulte 4€ / Enfant 2€ / - 6 ans Gratuit.

Randonnée patrimoine*
Samedi 22 juillet 2017 14h
Tarifs : Adulte 4€ / Enfant 2€ / - 6 ans Gratuit.

Visite nocturne*
Vendredi 4 août 2017 21h30
Tarifs : Adulte 4€ / Enfant 2€ / - 6 ans Gratuit.

Fête de la moisson et du terroir
Dimanche 3 septembre 2017
10h-18h

Bacquepuis
Démonstrations des travaux de la moisson de 1945 à nos jours, exposition de tracteurs, marché du terroir... Gratuit. Voir p.16.

Journées européennes du patrimoine
16 - 17 septembre 2017

Thème de la 34^e édition :
« jeunesse et patrimoine ».

Liste des sites ouverts disponible à l'office de tourisme.

Fête de la gastronomie
Samedi 23 septembre 2017
10h-18h

Thème de la 6^e édition :
« au cœur du produit ».

Sorties Champignons*
Dimanche 1^{er} octobre 2017
10h. À l'arboretum de Canappeville.

Dimanche 29 octobre 2017
10h. Au massif boisé du Champ de Bataille.
Tarifs : Adulte 4€ / Enfant 2€ / - 6 ans Gratuit.

*INSCRIPTION OU RÉSERVATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME

Maison du tourisme

Horaires d'ouverture mai, septembre : lundi - samedi, 10h-12h30 / 14h-17h. Fermé les dimanches et jours fériés.
Horaires d'ouverture juin, juillet, août : lundi - samedi, 10h-12h30 / 14h-18h. Fermé les dimanches et jours fériés.

Les rendez-vous de la com-com

7^{ème} édition La voie du lin

Entrée gratuite

Dimanche 4 juin 2017 - Château de Graveron

10h - 18h

entre le Neubourg et Evreux

La Bretagne à l'honneur



Vente de lin
Linge de maison - Vêtements - Déco

Produits du terroir

Animations / EXPO



Pays du Neubourg
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Fête de la moisson & du terroir

de 1945 à nos jours...

Dimanche 3 septembre

Bacquepuis **2017** 10h-18h



En partenariat avec



Pays du Neubourg
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Maison du tourisme - Place du Maréchal Leclerc - 27 110 Le Neubourg - 02 32 35 40 57

tourisme@paysduneubourg.fr - www.tourisme.paysduneubourg.fr

Horaires d'ouverture mai, septembre : lundi - samedi, 10h-12h30 / 14h-17h. Fermé les dimanches et jours fériés.

Horaires d'ouverture juin, juillet, août : lundi - samedi, 10h-12h30 / 14h-18h. Fermé les dimanches et jours fériés.

